

MODALITES OPERATION PROMOTIONNELLE HIVER MICHELIN 2015
OFFRE HOUSSE PURE-PLAYERS
Du 1^{er} octobre au 31 octobre 2015

1 – Achetez simultanément, entre le 1er octobre et le 31 octobre 2015, deux (2) ou quatre (4) pneus Hiver MICHELIN de même dimension et de même gamme (Tourisme, 4x4, Camionnette) en France métropolitaine (Corse et Monaco inclus) sur les sites de ventes en ligne participants à l'opération.

Liste des sites Internet marchands participant à l'opération disponibles aux adresses suivantes :
<http://offrepromo.michelin.fr>

2 – Dans les trente (30) jours suivant votre achat :

- **Inscrivez-vous sur <http://offrepromo.michelin.fr>**, saisissez le numéro de l'opération **150911** et mettez en ligne votre facture d'achat de pneumatiques scannée. Votre inscription sera alors directement prise en compte.

3 - Dans un délai de 4 à 6 semaines suivant la réception de votre demande de participation conforme, vous recevrez un e-mail de confirmation de participation à l'opération.

4 – Courant mars 2016, vous recevrez directement à votre domicile :

- pour deux (2) pneus Hiver MICHELIN achetés : deux (2) housses à pneu MICHELIN offertes (d'une valeur unitaire de 12 € TTC, soit des dotations représentant un montant total de 24 € TTC).
- pour quatre (4) pneus Hiver MICHELIN achetés : quatre (4) housses à pneu MICHELIN offertes (d'une valeur unitaire de 12 € TTC, soit des dotations représentant un montant total de 48 € TTC).

Les housses vous sont expédiées en mars 2016 car cela correspond au début de la période de démonte de vos pneus Hiver.

*Offre réservée aux particuliers résidant en France Métropolitaine, Corse et Monaco inclus, et limitée à 2 housses à pneu pour 2 pneus Hiver MICHELIN achetés ou à 4 housses à pneu pour 4 pneus Hiver MICHELIN achetés par foyer, même nom, même adresse. Les frais de timbre de votre envoi ne seront pas remboursés.
Offre non cumulable avec toute autre opération MICHELIN en cours.*

Chaque consommateur peut acheter un pneu Hiver MICHELIN à l'unité mais ne bénéficiera pas de l'offre promotionnelle. Pour bénéficier de l'offre, les pneumatiques Hiver MICHELIN devront avoir été achetés en une fois et figurés sur la même facture. Les coordonnées indiquées lors de votre inscription doivent être identiques aux coordonnées renseignées sur la facture d'achat des pneumatiques. Toute demande illisible, incomplète, incompréhensible, erronée ou ne respectant pas l'ensemble des conditions énoncées ci-dessus ne pourra pas être satisfaite. Les dotations ne pourront être attribuées sous une autre forme que celle prévue. Il ne sera attribué aucun autre lot ou valeur, en échange des dotations offertes. Toutefois, Michelin se réserve le droit de remplacer les dotations par des produits de même valeur si les circonstances l'exigent, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.

Les réclamations concernant l'opération envoyées après le 31/07/2016 ne seront plus traitées.

La Manufacture Française des Pneumatiques Michelin, Direction Commerciale France met en œuvre un traitement informatisé de données personnelles d'identification ayant pour finalité la gestion d'opérations promotionnelles. Ces informations, nécessaires au traitement de votre demande, sont à la seule destination de la société Michelin et des prestataires agissant pour le compte de celle-ci. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de modification, d'opposition, et de suppression des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Manufacture Française des Pneumatiques Michelin – Direction Commerciale France – Service Marketing - Rue Cugnot ZI Brézet – 63040 CLERMONT-FERRAND Cedex.